

La structure du fichier

Nous avons eu la chance de pouvoir bénéficier de tout le travail de collecte, de tri et de qualification effectué par l'Arcade.

Cela représente un fichier d'environ 1450 lignes sur 45 colonnes, qui dépasse aujourd'hui les 100 millions d'euros de dépenses.

Fichier construit à partir du fichier global culture en isolant tous les bénéficiaires Livre et les actions Livre.

Qui comprend les dépenses sur la région paca en 2008 de 98 financeurs différents : la Région, 6 CG, 10 communautés de communes, 75 villes, Drac, CNL, MRT, DGAC, DGD, DGS.

+ Toutes les directions du Conseil régional : Culture mais aussi politique de la ville, éducation, emploi, formation professionnelle. Donne une vue d'ensemble et un autre point de vue qu'on a peu l'occasion de connaître.

Méthodologie de travail

- **Appropriation des données et de la nomenclature Arcade**

Appropriation du fichier et de sa structure.

Nomenclature basée sur le fonctionnement et la structuration du spectacle vivant.

Exemple : La lecture publique est dans un champ « production et diffusion ».

Ce champ comprend le champ Diffusion qui regroupe la librairie (lieux de diffusion du livre), la lecture publique (hors charges de personnels et charges de fonctionnement) et des manifestations et événements.

L'action culturelle est à part.

Pas de notion d'industries culturelles, ni de secteur marchand.

Il faut arriver à assimiler le fonctionnement de la chaîne du livre selon le schéma de la nomenclature Arcade.

Le terme « diffusion » n'a pas le même sens dans le spectacle vivant et dans le livre.

- **Travail sur les données manquantes (en cours)** : comparaison avec nos bases de données (RIC), puis comparaison avec les dépenses de certaines collectivités. Travail déjà réalisé avec le Conseil général des Bouches-du-Rhône (+ gros département de la région) et qui a permis de repérer des dépenses (250 000 euros) qui n'avait pas été codé en « livre » par l'Arcade mais en pluridisciplinaire. Or c'est la direction du livre au Conseil général qui s'attribue ces financements

Exemple : échanges et diffusion des savoirs : cycle de conférences sur des sujets de sociétés, avec des auteurs de sciences humaines) : la frontière n'est pas toujours évidente pour l'Arcade, et pour nous.

- **Travail de requalification des données (en cours)** en fonction de la nomenclature Arcade suivant nos connaissances du secteur, des acteurs et du territoire ;

Lorsque l'objet de la dépense n'a pu être précisé, la règle appliquée est de coder selon la vocation principale du bénéficiaire. Ce cas est souvent rencontré dans le budget des communes qui allouent presque exclusivement des aides au fonctionnement.

- **Création d'une nomenclature ArL** : réflexion sur une nomenclature Action qui prenne en compte les spécificités de la chaîne du livre. À construire.
Exemple : actuellement les auteurs et éditeurs sont regroupés sous un terme création et production, nous aurons besoin de pouvoir isoler et identifier les auteurs et les éditeurs. Travail d'affinage de la nomenclature ou au contraire de regroupement, voir même de création de termes.

Comparaison avec les indicateurs définis par la fill et le SLL

Il faut savoir qu'on a eu les données en main le 20 avril. Et on essayé de voir comment la matière qu'on avait pouvait correspondre aux indicateurs définis.
Travail à partir des dépenses et de l'affichage de chaque collectivité de ses dépenses.

1 – Offre de lecture publique - Fonctionnement des lieux de lectures (fluides)

Nous avons les charges de fonctionnements et les charges de personnels. Nous n'avons pas le détail de ce qui est compris dans les charges de fonctionnements (fluides : nous n'avons pas ce degré de précision car pas le même dans toutes les collectivités.

2- Offre de lecture – Action culturelle

Il existe dans la nomenclature Arcade un terme « action culturelle, Lecture publique ». Actuellement, nous avons des associations bénéficiaires qui sont codés comme cela (une association peut être aidée pour une manifestation qui est dans une bibliothèque).

Cependant, l'action culturelle en bibliothèque n'est pas toujours identifiable dans les dépenses des financeurs : le budget animation d'une bibliothèque peut être intégré au budget global. Est-ce que cela ne serait pas plus simple de coder en action culturelle tout ce qui est événement, manifestation, éducation artistique en Action culturelle que cela soit réalisé par une bibliothèque ou pas (après on affine en fonction des bénéficiaires).
D'un autre côté, difficile d'avoir une représentation juste des activités d'une bibliothèque sans l'animation.

Il faudrait affiner et préciser ce que représente l'action culturelle en bibliothèque.

Edition

3 – Édition - Aide au développement

4 - Édition – Aide à la promotion et à la diffusion éditoriale

5 - Édition / Librairie - Aide à l'édition numérique, au passage au numérique (pour les librairies, mise en place d'un portail numérique)

La majorité des aides en direction des éditeurs sont des aides à la publication, à la traduction. Quelques lignes de dépenses correspondant à des aides au fonctionnement, aides au développement (informatisation, prêt, aide à l'élaboration d'un questionnaire en librairie...).

Besoin de définition et de précision sur l'aide au développement.

Pour l'aide à la promotion et à la diffusion éditoriale : cela passe souvent par la présence d'éditeurs sur des salons : par exemple, le stand de la région Paca au Salon du livre de Paris correspond à une dépense du Conseil régional vers un de ses services (la régie culturelle régionale) qui assure le suivi du dossier, mais fait partie d'un budget global du Conseil régional vers la Régie culturelle (et on a du mal à avoir un budget éclaté).

Pour l'édition se pose la question des catalogues des musées ? Aide à l'édition d'un catalogue d'exposition doit-il être compris dans l'aide à la publication ?

Achats de plusieurs exemplaires d'un même ouvrage : aide à l'édition ou pas ? cf cg 05 : bénéficiaire est le Cg 05

Librairie

6 - Librairie - Aide au développement

7 – Librairie - Aide à l'exploitation

8 – Librairies – Aide à l'animation et à la promotion

Plus de la moitié des aides à la librairie sont constitués par des aides à la mise en valeur des fonds en librairies (VAL).

Sinon quelques aides à l'informatisation, à l'aménagement.

Et quelques aides « fonds thématiques » et « création de stock ».

Besoin d'une définition plus précise des indicateurs : quelle est la différence entre aide au développement et aide à l'exploitation ? Par exemple : l'aide au fonds thématique est-ce du développement (développement d'un fonds) ou est-ce de l'exploitation (exploitation d'un fonds ?)

9- Numérisation du patrimoine – développement des outils de valorisation du patrimoine numérique

Une seule ligne fait état d'une aide pour de la numérisation (MRT).

À noter certaines structures qui font de la numérisation sont aidées par les collectivités pour des projets, de l'équipement ou du fonctionnement (CICL).

Sinon les dépenses « patrimoine » des financeurs sont essentiellement tournées vers de la valorisation et un petit peu de conservation.

Les associations d'amis d'auteur : dans quelles catégories les placer ? L'Arcade les intègre à la valorisation du patrimoine. Patrimoine ou vie littéraire ?

10- Vie littéraire – Organisation des manifestations en direction de tous les publics

La nomenclature de l'Arcade est très détaillée en ce qui concerne l'Action culturelle. Nous pourrions avoir une analyse assez fine.

Action culturelle (prison, hôpital) + éducation artistique + hors domaine livre.

Rejoint les problématiques évoquées pour l'indicateur Action culturelle en bibliothèque.

Se pose la question des associations de libraire (animation dans les librairies) : où les classer ?

11 – Vie littéraire et animations – Lieux littéraires

Concerne un type de bénéficiaires et pas des actions. Donc ambiguïté avec les autres indicateurs qui correspondent à des actions. Exemple : le CIPM, lieu qui reçoit aussi des aides à l'édition : faut-il isoler ces aides quand elles sont précises ou tout globaliser ? car la spécificité des lieux culturels c'est cette polyvalence.

Par ailleurs, nous avons aussi des données concernant :

- **Les auteurs** : bourse de création, aide à l'écriture mais aussi l'aide à l'édition qui est une forme de soutien à la création.
- **Développement professionnel** : association d'éditeur et de libraires, Srl, ABF...
- **La formation**

Les difficultés rencontrées

- Appropriation des fichiers
- Temps de travail (deux à travailler sur le dossier mais ce n'est pas notre fonction : demande beaucoup de temps).
- **La dépense n'est pas toujours précise** : difficile d'identifier le type d'action quand une association est aidée au fonctionnement
Exemple : Association Gros texte, aide à une association pour le fonctionnement, c'est une association qui fait de l'édition mais aussi des manifestations ; Comment l'indexer ? Faut-il définir une activité principale ?
Idem pour le CIPM, comment le classer (lieu avec une bibliothèque qui fait des résidences, des manifestations et de l'édition) ?
- **Représentation des dépenses des financeurs définies par eux-mêmes** (pas la même nomenclature utilisée : chacun a la sienne. C'est pourquoi il faut recoder derrière.
Donc pas le même degré de précision donc l'analyse par l'action ne montre qu'une vision partielle : si certaines collectivités précisent qu'elles aident telle association à pour une manifestation, d'autres vont seulement donner comme précision « Aide au fonctionnement », comment avoir une vision juste ?
- **Question des apports en nature** (temps de travail, locaux, prêt de matériel, ou exonération des taxes pro, entretien, fluides) non pris en compte ? Aide d'une commune à une manifestation passe souvent par ce type d'aide.

Ce qu'on pourra faire / les exploitations possibles

Approche Financeurs

Analyse par type de financeur pour dégager les priorités d'intervention selon les secteurs et les fonctions.

Poids du budget culturel dans les dépenses totales. Travail sur l'indicateur €/habitant.

Analyse de la structure de la dépense (subvention, charges directes...).

Approche Territoire

Analyse sur un territoire déterminé (communal, départemental, intercommunal...) de l'intervention des différents financeurs enquêtés afin de dresser les stratégies de chacun (choix d'intervention, comparaison avec un autre territoire similaire...). Réalisation de monographies.

Approche Secteur et Fonction

Analyse permettant une investigation par type d'action : à construire en fonction de la nomenclature ArL

Approche Financements croisés et Bénéficiaire

Cette analyse permet d'analyser quelques tendances de comportements de financement des collectivités, et de lire les dépenses allouées dans le cadre de dispositifs particuliers.

Approche globale : Placer le livre par rapport aux autres champs de la culture en paca

Conclusion

C'est un matériau très intéressant et il serait dommage de ne pas l'utiliser. On a la chance d'avoir cette matière à disposition mais cela demande beaucoup de temps de travail.

Manque de formation, de temps et de savoir faire.

Nous aurions besoin de travailler avec des spécialistes de l'analyse de données.

Le problème du temps de travail pose la question du financement du projet et des priorités.